



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CN.4/L.612
31 juillet 2001

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
Cinquante-troisième session
Genève, 23 avril-1^{er} juin 2001 et
2 juillet-10 août 2001

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
SUR LES TRAVAUX DE SA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION

Rapporteur: M. Qizhi He

CHAPITRE IX

AUTRES DÉCISIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
A. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission	1 - 6	2
B. Date et lieu de la cinquante-quatrième session	7	3
C. Coopération avec d'autres organes	8 - 12	3
D. Représentation à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale	13 - 14	4
E. Séminaire de droit international	15 - 27	4

CHAPITRE IX

AUTRES DÉCISIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

A. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission

1. À sa 2676^e séance, le 15 mai 2001, la Commission a constitué un groupe de planification pour la durée de la session¹.
2. Le Groupe de planification a tenu trois séances. Il était saisi de la section F «Autres décisions et conclusions de la Commission» du résumé thématique des débats tenu à la Sixième Commission de l'Assemblée générale lors de sa cinquante-cinquième session².
3. À sa 2695^e séance, le 25 juillet 2001, la Commission a pris acte du rapport oral du Groupe de planification.
4. Le Groupe de planification a considéré une proposition concernant les élections à la Commission du droit international. Le Groupe de planification n'a pas été en mesure de prendre une décision sur cette proposition cette année étant d'avis que cette question méritait un examen approfondi.
5. Ayant pris note du paragraphe 8 de la résolution 55/152 de l'Assemblée générale et, aux fins d'une utilisation plus efficace du temps, la Commission, sur recommandation du Groupe de planification, a décidé de donner priorité, au cours de la première semaine de la première partie de sa cinquante-quatrième session, à la nomination de deux rapporteurs spéciaux sur deux des cinq sujets inclus dans son programme de travail à long terme³.
6. En réponse à la demande de l'Assemblée générale incluse au paragraphe 13 de sa résolution 55/152, la Commission a fait des efforts afin de mettre en œuvre des mesures d'économie en organisant son programme de travail de manière à ce qu'elle puisse allouer la

¹ Pour la composition du Groupe de planification, voir par. ... ci-dessus.

² Document A/CN.4/504.

³ Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session, 1^{er} mai–9 juin et 10 juillet–18 août 2000, *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 10 (A/55/10)*, par. 729.

première semaine de la deuxième partie de sa session au Groupe de travail sur les commentaires aux projets d'articles sur la responsabilité des États. Le Groupe de travail était composé seulement de 12 membres de la Commission.

B. Date et lieu de la cinquante-quatrième session

7. La Commission a décidé de tenir une session de 10 semaines scindée en deux parties, qui aura lieu à l'Office des Nations Unies à Genève du 6 mai au 7 juin et du 8 juillet au 9 août 2002.

C. Coopération avec d'autres organes

8. À sa 2698^e séance, le 30 juillet 2001, M. Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice, a pris la parole devant la Commission et l'a informée des activités récentes de la Cour et des affaires dont celle-ci est actuellement saisie. Un échange de vues a suivi. La Commission juge cet échange de vues permanent avec la Cour très utile et très fructueux.

9. Le Comité juridique interaméricain a été représenté à la présente session de la Commission par M. Gerardo Trejos Salas. M. Trejos Salas a pris la parole devant la Commission à sa 2673^e séance, le 4 mai 2001, et sa déclaration est consignée dans le compte rendu analytique de cette séance.

10. Le Comité européen de coopération juridique et le Comité de conseillers juridiques sur le droit international public étaient représentés à la présente session de la Commission par M. Rafael Benítez. M. Benítez a pris la parole devant la Commission à sa 26...^e séance, le 2 août 2001, et sa déclaration est consignée dans le compte rendu analytique de cette séance.

11. Le Comité consultatif juridique afro-asiatique était représenté à la présente session de la Commission par son Secrétaire général, M. Wafik Kamil. M. Kamil a pris la parole devant la Commission à sa 26...^e séance, le 6 août 2001, et sa déclaration est consignée dans le compte rendu analytique de cette séance.

12. Le 2 août 2001, un échange de vues informel sur des questions d'intérêt mutuel a eu lieu entre les membres de la Commission et des membres des services juridiques du Comité international de la Croix-Rouge.

D. Représentation à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale

13. La Commission a décidé qu'elle serait représentée à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale par son Président, M. Peter C. Kabatsi.

14. En outre, à sa ... séance, le ..., la Commission a prié M. ..., Rapporteur spécial pour le sujet «...» d'assister à la cinquante-sixième session, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la résolution 44/35 de l'Assemblée générale.

E. Séminaire de droit international

15. Conformément à la résolution 55/152 de l'Assemblée générale, la trente-septième session du Séminaire de droit international s'est tenue au Palais des Nations du 2 au 20 juillet 2001, durant la présente session de la Commission. Le Séminaire s'adresse à des étudiants en droit international de niveau avancé et à de jeunes professeurs et fonctionnaires nationaux se destinant à une carrière diplomatique ou universitaire ou à la fonction publique dans leur pays.

16. Vingt-quatre participants de nationalités différentes, la plupart de pays en développement, ont pu participer à la session⁴. Les participants au Séminaire ont observé les séances plénières de la Commission, assisté à des conférences organisées spécialement à leur intention et participé aux travaux des groupes de travail chargés de questions spécifiques.

⁴ Ont participé à la trente-septième session du Séminaire de droit international: Mme Minerva Acosta (République dominicaine), Mme Simona Alexova (Bulgarie), Mme Uma Sekkar Balasighamani (Inde), M. Alvaro Henry Campos Solorzano (El Salvador), Mme Sandra Charris Rebellon (Colombie), M. José Luis Fernandez Valoni (Argentine), Mme Tatyana Friedrich (Brésil), Mme Elana Geddis (Nouvelle-Zélande), Mme Tira Greene (Trinité-et-Tobago), Mme Idil Isil Gul (Turquie), Mme Xiaomei Guo (Chine), M. Guy Martial Hangu (Cameroun), M. Lauri Mälksoo (Estonie), M. Zéphyrin Maniratanga (Burundi), M. Yuri Marchenko (Biélorus), M. Ivon Mingashang (Congo), M. Duc Phan Huu (Viet Nam), M. Rajesh Poudyal (Népal), M. Phenyio Rakate (Afrique du Sud), Mme Marie-Gisèle Ranampy (Madagascar), M. Ilia Ratchkov (Russie), M. Nouhoum Sangare (Mali), M. Barita Saragih (Indonésie), M. Stephan Wittich (Autriche). Un comité de sélection, placé sous la présidence de M. Georges Abi-Saab (professeur honoraire à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève), s'est réuni le 9 mai 2001 et après avoir examiné 108 demandes de participation au Séminaire, a retenu 24 candidats.

17. Le Séminaire a été ouvert par le deuxième Président adjoint de la Commission, M. Enrique Candioti. M. Ulrich von Blumenthal, juriste hors classe à l'Office des Nations Unies à Genève, était chargé de l'administration, de l'organisation et du déroulement du Séminaire.

18. Les conférences suivantes ont été données par les membres de la Commission: M. Victor Rodriguez-Cedeño: «Les actes unilatéraux des États»; M. Ian Brownlie: «Les travaux de la Cour internationale de Justice»; M. Gerhard Hafner: «La Cour pénale internationale»; M. Bruno Simma: «Les droits de l'homme et la Commission du droit international»; M. Pemmaraju S. Rao: «Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international»; M. James Crawford: «Responsabilité des États».

19. Des conférences ont également été données par M. Georges Abi-Saab: «Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC comparé à d'autres juridictions»; et M. Arnold Pronto, juriste adjoint, Bureau des affaires juridiques: «Les travaux de la Commission du droit international». Une journée a été consacrée à la visite du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) à l'initiative de son Conseiller juridique, M. Jean-Marie Dufour. Le débat a porté sur des questions juridiques relatives au CERN. Les participants au Séminaire ont eu l'opportunité d'assister à l'ouverture du débat de haut niveau du Conseil économique et social et d'entendre la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies.

20. Les participants au Séminaire ont été affectés à l'un des trois groupes de travail au sein desquels ils ont pu étudier des sujets spécifiques sous la direction des membres de la Commission comme suit: «Les ressources naturelles partagées» (M. Hafner); «Protection diplomatique des sociétés» (M. Dugard); et «Responsabilité des organisations internationales et États membres» (M. Gaja). Chaque groupe a présenté ses conclusions au Séminaire. Les participants ont aussi été affectés à d'autres groupes de travail ayant comme tâche la préparation des discussions après chaque conférence et la soumission des rapports sommaires écrits sur chaque conférence. Une collection des rapports a été compilée et distribuée aux participants.

21. Les participants ont aussi eu l'occasion d'utiliser les installations de la Bibliothèque du Palais des Nations.

22. La République et Canton de Genève a offert son hospitalité traditionnelle aux participants, avec une visite guidée des salles de l'Alabama et du Grand Conseil, suivie d'une réception.

23. M. Peter C. Kabatsi, Président de la Commission, M. Ulrich von Blumenthal, au nom de l'Office des Nations Unies à Genève, et ..., au nom des participants, ont pris la parole devant la Commission et les participants à la fin du Séminaire. Chaque participant s'est vu remettre un certificat attestant sa participation à la trente-septième session du Séminaire.

24. La Commission a noté avec une satisfaction particulière que les Gouvernements de l'Autriche, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Suisse et du Royaume-Uni avaient versé des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Séminaire de droit international. Cette année, des bourses intégrales (couvrant à la fois les frais de voyage et les frais de subsistance) ont été attribuées à 16 participants et des bourses partielles (ne couvrant que les frais de subsistance ou de voyage) à 6 participants.

25. Sur les 831 participants, représentant 150 nationalités, qui ont pris part au Séminaire depuis 1965, date de sa création, 483 ont bénéficié d'une bourse.

26. La Commission souligne l'importance qu'elle attache aux sessions du Séminaire, qui donnent à de jeunes juristes, notamment de pays en développement, la possibilité de se familiariser avec ses travaux et avec les activités des nombreuses organisations internationales qui ont leur siège à Genève. La Commission recommande à l'Assemblée générale de lancer un nouvel appel aux États pour qu'ils versent des contributions volontaires afin d'assurer au Séminaire de l'an 2002 la plus large participation possible. Il convient de souligner que, comme il y a de moins en moins de contributions, les organisateurs du Séminaire ont dû cette année puiser dans la réserve du Fonds. Si cette situation perdure, il est à craindre que les ressources du Fonds ne permettent plus d'accorder autant de bourses.

27. La Commission a noté avec satisfaction qu'en 2001, un service d'interprétation intégral avait été mis à la disposition du Séminaire. Elle a exprimé l'espoir que le Séminaire bénéficierait du même service à sa prochaine session, malgré les contraintes financières.
